

<u>Délibérations adoptées lors de la réunion du conseil municipal</u> <u>du 01 février 2024</u>

<u>Délibération n° 1</u>: Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)—Adoption (12 voix pour- 1 voix contre) - MM DUQUESNOY et KHARABA n'ayant pas pris part à la délibération.

<u>Délibération n° 2</u>: Mise en œuvre d'une prime exceptionnelle pouvoir d'achat – délibération finale après avis du comité social territorial du CDG 71 – Adoption à l'unanimité – M. EVRARD n'ayant pas pris part à la délibération.

<u>Délibération n° 3</u>: Reconduction du Régime Indemnitaire (RIFSEEP) pour l'année 2024 avec vote d'une enveloppe globale – Adoption à l'unanimité – M. EVRARD n'ayant pas pris part à la délibération.

<u>Délibération n° 4</u>: Organisation du Temps Scolaire pour le groupe scolaire Pierre-Gabriel BOUDOT pour la rentrée 2024 – Adoption (14 voix pour – 1 abstention)

<u>Délibération n° 5</u>: Ouverture de crédits avant le vote du Budget Primitif 2024 afin de régler des factures en investissement – Adoption à l'unanimité.